

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de 4 BC. Obtenir des pré-requis de pratique équestre pour se présenter au bloc 4.
Possibilité de valider une ou plusieurs unités (validité 5 ans).
Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Passage du SST (Sauveteur Secouriste au Travail) à l'entrée en formation
- Initiation à la mise en place de disciplines non-olympiques
- Favoriser la compétition dans les disciplines équestres


FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION


Le coût de la formation (jusqu'à 7500€) peut être pris en charge en partie par votre Compte Personnel de Formation, la Région, France Travail, l'AGEFIPH ou votre employeur. La rémunération dépend de votre situation.
Se référer aux Conditions Générales de Vente.
Des aides au transport et aux équipements professionnels sont octroyés par le Conseil Régional.


EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes
CS 40249
55006 BAR-LE-DUC



 03.29.79.64.81

 cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

 Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

  CFPPA Meuse

Certification

Ministère des Sports et des Jeux
Olympiques et Paralympiques
RNCP 28573
Publication du 19/11/16



FORMATION ADULTES

BPJEPS Educateur sportif Activités Equestres

Diplôme de niveau 4



1 ou 2 ans



Alternance en centre équestre



TEP obligatoires pour entrer en formation

Imprimé par nos soins - 2025 - ne pas jeter sur la voie publique



VERSION 12 05 2026

INSERTION PROFESSIONNELLE

- salarié dans une entreprise hippique
- enseigner l'équitation contre rémunération, en tant que salarié agricole, en tant que chef d'exploitation agricole type centre équestre, en tant qu'indépendant (régime général)

OBJECTIFS

Moniteur d'équitation : accueillir et animer les publics, participer aux activités du club, conduire un projet d'animation, veiller au respect des conditions de sécurité, participer aux soins et entretiens du matériel, veiller sur les installations, réaliser la promotion des activités.



INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant. Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.



DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule de début septembre à fin juin.

La formation comprend 600 heures en Centre et 818 heures en entreprise.

La formation se déroule selon l'alternance de 2 jours par semaine au Centre et le reste de la semaine en entreprise.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les Frais de Tests d'Exigence Préable éventuels s'élèvent à 110€ comprenant 30€ non remboursables, 80€ remboursement si le désistement est justifié au moins 48h à l'avance. Les Frais de reprographie s'élèvent à 50 €/an.

CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules :

- **BC 1** : concevoir et mettre en œuvre des projets animation au sein d'un centre équestre.
- **BC 2** : valoriser les activités et projets d'un centre équestre
- **BC 3** : concevoir et conduire en sécurité des séances et cycles d'apprentissage des activités équestres
- **BC 4** : assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés et l'entretien du matériel pédagogique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans
- Être titulaire du PCS1 ou équivalence
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres de moins d'un an
- Être titulaire des Tests d'Exigence Préable (TEP) ou équivalence
- Avoir une licence fédérale en cours de validité (CAP ou BEP).

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Salariés en contrat aidé